

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT MARTIN LESTRA**

**Séance du 25 Mai 2021**

**Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13**

*L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-cinq mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Culturel Polyvalent, sous la présidence de **Monsieur Yves GRANDRIEUX**, Maire.*

*Date de la convocation: 18/05/2021*

*Présents : GRANDRIEUX Yves, CROZIER Daniel, CHAVAND Gilbert, SAMOUILLE Elisabeth, VINCENT Tanguy, SOUVETON Patricia, BRUYERE Roland, TARDY Marie-Laure, NOTIN Vital, COTTANCIN Annie, GEAY Clément, MIRANDON Frédérique, BERTHET Thibaut, RAMBAUD Christian, GOLFIER Sandrine*

*Absent(s) avec excuses : CROZIER Daniel, VINCENT Tanguy*

*Secrétaire de Séance : SOUVETON Patricia*

---

## **ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE**

Suite au résultat de la consultation du Conseil d'Ecole concernant l'organisation de la semaine scolaire qui maintient la semaine à quatre jours, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE le maintien de la semaine de quatre jours pour la période scolaire 2021/2024.**

---

### **Divers :**

#### **Aménagement du terrain derrière le bar-restaurant :**

Suite aux devis proposés par 4 entreprises, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise PONTILLE pour les travaux d'aménagement du futur parking.

#### **Aire de jeux au plan d'eau**

L'entreprise ADM a été retenue pour un montant de 1200€ HT pour la fabrication de plaques de béton. C'est la société QUALICITE qui interviendra pour la pose du sol souple et des 40 prises d'escalade pour un montant de 4 211€ HT.

#### **Division foncière :**

Le cabinet de géomètres PIGON – TOINON va réaliser une pré-étude d'aménagement de la voie communale « Chemin de l'Etang » qui concerne la division de la parcelle AB 532 appartenant à Mr Alexandre GRANGE, pour un montant de 1 809€ HT.

#### **Journée mondiale de l'environnement :**

Elle aura lieu le SAMEDI 5 Juin de 9h à 11h.

Frédérique MIRANDON, conseillère municipale, se chargera d'animer ce moment citoyen.

---

**Poste de relevage :**

L'entreprise LMTP a fait parvenir un devis pour installer un dessableur statique en amont du poste de relevage pour un montant de 6471€ HT.

Une consultation des services de la MAGE sera faite avant de prendre une décision.

**Borne vêtements-chaussures :**

Une borne accueillant les chaussures et les vêtements a été installée à côté des conteneurs semi-enterrés, vers le cimetière.

**Fête foraine :**

Suite à la visite des forains, le conseil municipal donne son accord pour que ceux-ci installent leurs manèges pour le week-end du 11 et 12 juin, tout en respectant le couvre-feu de 23h et les mesures sanitaires en vigueur.

**Zone artisanale :**

Une entreprise demande à s'installer sur la zone artisanale sur la parcelle jouxtant celle de l'entreprise BASSET. Le conseil municipal donne un avis favorable à ce projet géré par la Communauté de Communes de Forez Est.

La prochaine réunion aura lieu le JEUDI 24 JUIN 2021

---